

## AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel [greffe@hautegaspesie.com](mailto:greffe@hautegaspesie.com) ou lors de la période de questions de la séance.



### Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Lundi 9 décembre 2024, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

### Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 décembre 2024			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2024			x		
4	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 <sup>er</sup> au 30 novembre 2024			x		
4.2	Rapport, contrats adjudgés en 2024		x			
4.3	Résolution d'adoption du règlement numéro 2024-430 TNO - <i>Règlement modifiant le règlement numéro 2020-384 TNO ``Règlement sur la gestion contractuelle des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie``</i>			x		
4.4	Règlement numéro 2024-430 TNO - <i>Règlement modifiant le règlement numéro 2020-384 TNO ``Règlement sur la gestion contractuelle des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie``</i>			x		
4.5	Signature d'un nouveau contrat de location avec M. Alain St-Laurent			x		
5	<b>AFFAIRES DIVERSES</b>					
5.1						
5.2						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Clôture de la séance			x	Heure :	